

de nouvelles mesures pour régler ces problèmes toujours plus complexes, il pourrait être agréablement surpris de la réaction de ce côté-ci de la Chambre. Aucun député de ce côté-ci, ou même dans toute la Chambre, ne niera que nous parlons d'une industrie primaire, l'agriculture, et qu'il n'est pas sage de chercher à obtenir des gains politiques partisans et fugaces quand on discute de quelque chose d'aussi fondamental. Qu'ils vivent dans les villes ou dans des fermes, tous les Canadiens s'intéressent vivement aux politiques agricoles que le gouvernement devrait annoncer et que nous attendons.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de discuter de problèmes et de politiques agricoles, comme je l'ai fait d'ailleurs chaque fois que je l'ai pu depuis mon élection au Parlement en juin 1968.

Je partage sur bien des points l'avis de l'auteur de la motion et celui de l'auteur de l'amendement ainsi que les idées d'autres députés de l'opposition. Mais je conteste avec vigueur la déclaration du député de Kent-Essex (M. Danforth) qui au cours de ses remarques, a fait valoir qu'il proposait la motion «au nom des agriculteurs canadiens». Quelle suffisance! Il ne peut prouver qu'il est mandaté par les agriculteurs du pays.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Assiniboia): Il ne parle sûrement pas en mon nom et je suis agriculteur, ni au nom de bien d'autres cultivateurs de ma connaissance. J'ai été aussi surpris d'entendre le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) parler de moi, un député ministériel de l'arrière-ban, en termes aussi désobligeants. A d'autres moments, lorsque cela lui convient il se pose comme le champion et le protecteur du député de l'arrière-ban. Il a essayé de donner l'impression que je ne me lève jamais ici pour intervenir. Comme les députés le savent, je suis intervenu souvent au nom de mes amis fermiers. Mais je ne suis pas du tout surpris qu'il l'ignore car chaque fois il était absent. En fait, il n'est pas ici ce soir; il ne vient plus à la Chambre que quand il a lui-même quelque chose à dire.

Le très honorable représentant de Prince Albert verse des larmes de crocodile parce que quelques fermiers ont vendu leur blé à prix réduit. Je crois qu'il a parlé de 50c. le boisseau. Monsieur l'Orateur, j'étais fermier dans les années 30 lorsque les conservateurs étaient au pouvoir à Ottawa et à Regina. Personne n'est jamais venu dans ma ferme pour ramasser mon blé à 50c. le boisseau. Dans des voitures attelées à des chevaux j'ai transporté tous mes chargements de blé sur une distance

de cinq milles jusqu'à l'élevateur, où j'ai touché moins de 30c. le boisseau.

• (8.40 p.m.)

Une voix: Vous vous faites vieux!

M. Douglas (Assiniboia): En effet. Il est vrai que le gouvernement Bennett a créé la Commission du blé sur son lit de mort en 1935. Mais elle était mal conçue, inefficace, à participation libre, renouvelable à tous les cinq ans. Il restait au gouvernement libéral qui suivit de la rendre efficace en exigeant que tout le blé soit vendu par son entremise et en lui confiant plus tard la responsabilité de l'orge et de l'avoine. C'est aussi un gouvernement libéral qui, il n'y a pas tant d'années, a donné à la Commission du blé un statut permanent. Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de l'Ouest reconnaissent que ce sont là les actes d'un gouvernement et d'un parti qui ont entièrement confiance dans la méthode ordonnée de mise en marché de la Commission du blé. J'ai été heureux d'entendre le ministre de l'Agriculture (M. Olson) le réaffirmer cet après-midi.

L'opposition nuit encore davantage à sa crédibilité comme gouvernement éventuel en condamnant, par des déclarations par trop générales, le gouvernement actuel dans la motion à l'étude aujourd'hui. Le motionnaire n'avait pas d'autres solutions à proposer. C'est ce qu'il y a de plus facile à faire au monde que de briguer la faveur des gens en difficulté en critiquant le gouvernement à grands cris. C'est un des jeux de salon préférés dans certains milieux. Mais c'est tout autre chose que de proposer des solutions pratiques. Celles-ci ont jusqu'ici brillé par leur absence aujourd'hui.

Mes dernières remarques s'adresseront au producteur de céréales. C'est ici qu'on trouve les pires problèmes. Certes, la situation laisse à désirer, mais dire qu'elle n'a jamais été pire, ou encore qu'elle est pire que dans les années 30, est complètement absurde. En 1967-1968, nous avons exporté 336 millions de boisseaux de blé. Au cours de la période de 13 ans s'échelonnant de 1950-1951 à 1962-1963, on n'a dépassé ce montant global qu'en 1951, 1952, 1960 et 1961, soit quatre ans, dont deux sous un gouvernement libéral et deux sous un gouvernement conservateur. En 1968-1969, estime-t-on, nos exportations sont tombées à 306 millions de boisseaux, soit 26 ou 27 p. 100 environ des exportations totales des quatre principaux exportateurs de blé cette année-là. C'est aussi à peu près le même pourcentage du commerce mondial du blé qu'a atteint le Canada entre 1959 et 1963.

La plupart des cultivateurs se réjouissent du fait qu'on ait nommé le ministre d'État de Saskatoon-Humboldt (l'honorable M. Lang)